

Séance du **12 décembre e 2024**

Présidence : **M. Philippe Herminjard**, président

Prise en considération du postulat de M. Patrick Bertschy, intitulé « Agir sans attendre pour notre bien... et pas seulement... » (2024/P36)

Rapport lu par Mme Sandra Jamet

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le postulat de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulé « Agir sans attendre pour notre bien... et pas seulement... »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

d'accepter la prise en considération du postulat M. Patrick Bertschy (PLR), intitulé « Agir sans attendre pour notre bien... et pas seulement... » et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du **12 décembre 2024**.

Adopté par 34 oui, 34 non, 0 abstention, avec la voix prépondérante du président.

Pour extrait conforme le 13 décembre 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président


Philippe Herminjard



la Secrétaire


Carole Dind